

Loi pour faire droit à Patricia Alleyn Burstall Corrigan.

Loi pour faire droit à Charles Athol Gordon.

Loi pour faire droit à Margaret Canuel Fraser.

Loi pour faire droit à Jean Dick Joslin.

Loi pour faire droit à Halbert James Haldane Kerr.

Loi pour faire droit à Mary Thelma Bourgeois Gaudet.

Loi pour faire droit à Jacques Gérardin.

Loi pour faire droit à Yolande Charron Fiorucci.

Loi pour faire droit à Fernand Larouche.

Loi pour faire droit à Mary Pelly Osborne.

Loi pour faire droit à Leonard Lowrey.

Loi pour faire droit à Josette Lacaille Johnston.

Loi pour faire droit à Iona Gertrude Mary Adcock Dolphin.

Loi pour faire droit à Maurice William Miller.

Loi pour faire droit à Margit Szilagyi Rojzskies.

Loi pour faire droit à Rita-Jeanne Landry Benoit.

Loi pour faire droit à Marie-Eva-Dorothé Déziel Lefebvre.

Loi pour faire droit à Violet Mary Ward Gravel.

Loi pour faire droit à Jean Phyllis Fensom Kell.

Loi pour faire droit à Louise Giguère Boisvert.

Loi pour faire droit à Barbara Janet Dillane Barr.

Loi pour faire droit à John Shaw Macneill Carson.

Loi pour faire droit à Freda Levine Schubert.

Loi pour faire droit à Kenneth Herbert Gregory.

Loi modifiant la loi sur les pénitenciers.

Loi constituant en corporation la Commission des ports de la tête des Lacs.

Loi concernant la *Trans-Mountain Oil Pipe Line Company*.

Loi constituant en corporation le Club canadien des femmes journalistes.

Loi modifiant la loi sur les sociétés de prêt.

Loi modifiant la loi sur les sociétés de fiducie.

Loi modifiant la loi de l'assurance des soldats de retour au pays.

Loi modifiant la loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation).

Loi relative à la libération conditionnelle de personnes purgeant des sentences d'emprisonnement.

Loi modifiant la loi d'urgence sur l'assistance aux mines d'or.

Loi concernant *The Burrard Inlet Tunnel and Bridge Company*.

Loi modifiant la loi sur l'assurance des anciens combattants.

Loi modifiant la loi sur l'administration financière.

Loi autorisant certains amendements à l'accord conclu sous l'empire de la loi d'assistance à la production du charbon des provinces Maritimes avec la Dominion Coal Company Limited.

Loi concernant la *Stammount Pipeline Company*.

Loi modifiant la loi sur le tarif des douanes.

Loi modifiant la loi sur la taxe d'accise.

Loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu.

Loi autorisant la construction d'un pont sur le chenal de Lubec, entre la province du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine.

Loi modifiant la loi sur les juges.

Loi concernant la *Westcoast Transmission Company Limited*.

Loi concernant le *Board of Trade* de la cité de Toronto.

Loi concernant l'aménagement et l'embellissement de la région de la Capitale nationale.

Loi modifiant la loi sur les chemins de fer.

Loi concernant l'impôt sur les biens transmis par décès.

Loi concernant la *Mid-Continent Pipelines Limited*.

Loi modifiant la loi sur les douanes.

Loi modifiant la loi sur la citoyenneté canadienne.

Loi relative à la radiodiffusion.

La sanction royale de ces bills est proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, le député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse au député de Son Excellence le Gouverneur général en ces termes:

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Les communes du Canada ont autorisé certaines dépenses pour le service public et l'application de certaines sommes au compte de l'année financière terminée le 31 mars 1958.

Les Communes ont aussi voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1959.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence les bills suivants:

Loi approuvant certaines dépenses autorisées pour le service public et l'application de certaines sommes au compte de l'année financière terminée le 31 mars 1958.

Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1959.

Que je prie Votre Excellence de sanctionner.

La sanction royale de ces bills est proclamée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.

## PROROGATION DU PARLEMENT

Après quoi il plaît au député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session de la vingt-quatrième législature du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

La vingt-quatrième législature a débuté par une session très active et très remarquable.

Nous avons été heureux d'accueillir parmi nous, cet été, Son Altesse Royale la princesse Margaret. Nous envisageons avec plaisir la visite au Canada, l'année prochaine, de Sa Gracieuse Majesté la Reine, à l'occasion de l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent.

Au cours de la présente session vous avez accueilli le président des États-Unis, le président de la République fédérale d'Allemagne, le premier ministre du Royaume-Uni et le premier ministre du Ghana, qui vous ont adressé la parole. Ces visites ont fourni une occasion précieuse et opportune d'examiner des problèmes d'un intérêt commun,